

AMENAGEMENTS PAYSAGERS



BAC PRO AP

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance
A TRIAC LAUTRAIT

BAC PROFESSIONNEL AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Formation sous **contrat scolaire** ou sous **contrat d'apprentissage**
ou en formation pour adultes

RNCP 38857

***Ce cursus offre un haut niveau de qualification
dans le secteur des jardins et du paysage.***

*Il favorise une évolution de carrière vers des postes à
responsabilités.*

OBJECTIFS

- Obtenir un Bac Professionnel (diplôme de niveau IV) dans la filière Aménagements Paysagers
- Découverte et approfondissement des activités de création et d'entretien des espaces paysagers
- Mettre en œuvre les techniques de végétalisation, de maçonnerie paysagère, de topographie, de taille, de conceptions, de dessins sur plan...

COMPETENCES DÉVELOPPÉES

- Entretien des espaces paysagers et naturels
- Création de jardins
- Maintenance des agroéquipements
- Connaissance et utilisation des végétaux
- Topographie et dessin appliqué
- Gestion d'une entreprise paysagère

PUBLIC CONCERNÉ , CONDITIONS D'ACCÈS

- Entrée en 2nde en sortie de 3ème générale, technologique ou de l'enseignement agricole, après un CAP(A) ou un BEP(A)
- Entrée en 1ère : Elèves titulaires d'un CAPA Jardinier Paysagiste ou d'un CAPA Productions Horticoles
- Elèves sortant d'une 2nde générale ou technologique
- Possibilité d'accéder directement en 1ère après un CAPA, un BEPA ou un autre diplôme : nous consulter
- **Qualités requises, centre d'intérêts** : Dynamisme ; Goût artistique ; Aimer la nature, les plantes, le travail en extérieur



La MFR dispose d'un référent handicap,
nous consulter pour adapter votre parcours



CONTACT

MFR TRIAC LAUTRAIT

16 route de Cognac – Lautrait

16200 TRIAC LAUTRAIT

Tel : 05 45 35 37 71

mfr.triac-lautrait@mfr.asso.fr

SIRET : 337 780 746 00018

N° Activité : 54 16 00688 16

La MFR-CFA de Triac-Lautrait est
un établissement privé associatif
de l'économie sociale et solidaire,
sous contrat d'association avec le
Ministère de l'Agriculture.



mfrtriac-lautrait.fr

AMENAGEMENTS PAYSAGERS



BAC PRO AP

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
Formation par alternance
A TRIAC LAUTRAIT

TAUX DE REUSSITE EXAMENS

77%

APPRENTIS
2024

67%

SCOLAIRES
2024

APRES LA FORMATION

Poursuite des études :

- BTS Aménagements Paysagers
- Certificats de spécialisation : Arrosage intégré, maçonneries paysagères, élagueurs grimpeurs...

Vie active, les métiers :

- Insertion professionnelle en entreprise paysagère ou en collectivité locale
- Technicien paysagiste
- Ouvrier spécialisé
- Chef d'entreprise paysagère

TARIFS

Consulter les tarifs ici



Sous réserve de modification en cours d'année
V230125

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



Formation sous **contrat scolaire** ou sous **contrat d'apprentissage**
ou en formation pour adultes

LA FORMATION

- La formation se déroule **sur 3 ans** dont 50% du temps en entreprise (*stage ou apprentissage*).
- **Lieu de formation** : MFR Triac Lautrait
*Ligne de bus régulière « ANGOULEME – COGNAC »
Navette de la gare de JARNAC le lundi et le vendredi pour les élèves internes*

50%

ENTREPRISE

50%

MFR

- **En Apprentissage ou en stages pratiques en entreprise :**
 - Pour découvrir tous les domaines de l'aménagement paysager
 - Pour atteindre l'autonomie et la prise de responsabilités
- **Lieux de stage, entreprises possibles :** Collectivités territoriales (Services Espaces Verts), Paysagistes, Paysagistes d'intérieur, Jardineries...
- **Enseignements généraux** Français, documentation, anglais, mathématiques, informatique, physique, chimie, biologie-écologie, éducation socioculturelle et communication, connaissance du monde contemporain, éducation physique et sportive
- **Enseignements professionnels** Connaissance et utilisation des végétaux, chantiers d'aménagement et création, conception de jardins (topographie, dessin), écologie et techniques d'aménagement, entretien de l'espace et utilisation des matériels, gestion de chantier et organisation de l'entreprise
- **Enseignements spécifiques (EIE / MAP)**
En 2nde : émergence d'une conscience paysagère
En 1^{ère} : conception paysagère
En terminale : toitures et murs végétalisés

NOS PLUS...

- Attestation de conduite d'engins (mini pelle, chargeur, tracteur...)
- Plus de 70 semaines en entreprise sur 3 ans
- Des visites régulières en entreprise, intervenants extérieurs, découverte de parcs et jardins
- Suivi individualisé du travail de stage, réalisation de chantiers en extérieur
- Un réseau de maîtres de stage et d'apprentissage
- Des voyages d'études à l'étranger (Europe) en année de terminale.